Solidaires

n°1 – avril 2018

LE MAGAZINE DES PEP DU CENTRE DE LA BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

DÉLÉGATION DU DOUBS

p6

Écoute, soutien psychologique et surdité

DÉLÉGATION DE LA NIÈVRE

p7

Ateliers diagnostics mobilité des séniors

DÉLÉGATION DE L'YONNE

p8

Nouveaux outils, nouveau métier

DÉLÉGATION DE CÔTE-D'OR

p11

Les FABLAB et leurs impressions 3D

> Découvrez le catalogue vacances été 2018 p5

AGIR POUR UNE SOCIÉTÉ SOLIDAIRE ET INCLUSIVE

ADHÉSION 2018

p2

Les PEP CBFC

La solidarité en action

www.pepcbfc.org

SOMMAIRE

Informations institutionnelles p. 3

Focus sur le métier de Coordonnateur de parcours

Nos établissements présentés par des salariés

Des salariés mis à l'honneur

Les brèves associatives

Délégation du Doubs p. 6

Délégation de la Nièvre p. 7

Délégation de l'Yonne p. 8

Délégation de Côte-d'Or p. 9

Le magazine des PEP CBFC
Siège et Direction Générale
30b rue Elsa Triolet - 21000 DIJON
03 80 76 63 00
contact@pepcbfc.org
www.pepcbfc.org
Directeur de la publication : Michel CANNELLE
Responsable de la rédaction : Julie DIDDEN
Conception-réalisation : Julie DIDDEN
Impression : ICO Imprimerie
Routage : ESAT Mutualiste de Montbard
ISSN : 2606-7420

ÉDITO

Crédits photo : Daniel LECUYER

ADHÉRER AUX PEP CBFC EN 2018, C'EST AUSSI CONTRIBUER À FAIRE VIVRE LA COMMISSION DE SOLIDARITÉ !

Nombreuses sont les associations qui "orchestrent" chaque année leur campagne d'adhésions en invitant les adhérents de l'année précédente à renouveler leur adhésion à l'aube d'une nouvelle année civile. Cette pratique est si généraliste que nous sommes en droit de nous demander si certaines ne seraient pas tentées d'aller jusqu'à acheter des listings pour se lancer dans une forme de campagne publicitaire tant cette communication paraît parfois oppressante. C'est ainsi que nous sommes, vous et moi, régulièrement démarchés par des associations ou organismes divers, si respectables soient-ils, de taille variable, couvrant des domaines très larges pour "adhérer" moyennant le versement d'une cotisation.

Nous devons bien reconnaître que lorsque nous sommes nous-mêmes, en tant qu'association, conduits à remplir des documents administratifs, il n'est pas rare qu'il nous soit demandé de renseigner le nombre d'adhérents comme si l'importance d'une association reposait plus sur le nombre d'adhérents qu'elle réunit que sur son objet et le service rendu à la société.

Deux définitions sont données par le dictionnaire au mot "adhérer" selon que nous sommes en présence d'une matière ou de personnes : "tenir fortement par un contact étroit de la totalité ou de la plus grande partie d'une surface" ou "se déclarer d'accord avec".

La première question qui se pose avant d'adhérer à une association est bien de savoir si les champs couverts, les modalités retenues pour conduire sa mission et atteindre ses objectifs aussi bien à travers ses statuts que son règlement intérieur sont en adéquation avec nos propres valeurs. Je rappellerai toutefois que le fondement de toute association repose sur une volonté partagée de personnes qui se regroupent (en déposant officiellement des statuts) pour travailler ensemble à la réalisation d'un projet commun. C'est ainsi que Les PEP ont été créés en 1915 par des enseignants dans le but de venir au secours des orphelins de guerre sur la base de valeurs déclinées et partagées au quotidien dans toutes les actions conduites : "solidarité, égalité, citoyenneté, laïcité", valeurs qui s'inscrivent aussi dans les champs de la tolérance et du respect.

En 2017, Les PEP21, PEP25, PEP58 et PEP89 réunis comptaient 5 480 adhérents et il est vrai que chaque année, nous procédons, comme la plupart des associations, à un appel au renouvellement des adhésions. Nous le faisons parce que tout réseau associatif tire sa force de sa masse militante, parce que la réalité de la vie associative passe par ses adhérents. À ce titre, nous avons besoin de vous, de votre soutien, de votre adhésion. Enfants, jeunes ou adultes, salariés de l'association, familles d'usagers, ... vous pouvez à tout moment nous rejoindre et participer à la vie de notre association et ainsi venir en appui aux situations de fragilités dont nous sommes saisis.

Si la volonté d'adhérer peut se formaliser de différentes façons, elle l'est souvent, il est vrai, à travers le paiement d'une cotisation. Celle-ci, aux PEP CBFC, reste modeste (15 euros), vous le savez et ce n'est pas tant le montant de l'adhésion versé qui nous importe mais bien le soutien que vous nous apportez à travers la cotisation que vous versez ou le don que vous faites ; votre adhésion (hors donateur) vous permet de participer activement à la vie de l'association, d'assister à l'Assemblée Générale annuelle, de prendre part aux votes portant sur les rapports d'activité, moral, financier, d'orientation et aux décisions qui engagent la vie et le développement de notre association.

Au-delà de votre adhésion, vous contribuez à alimenter la caisse de solidarité puisque l'intégralité des produits collectés à ce titre est redistribuée, sans aucun frais de gestion, pour venir en appui à des situations de fragilités portées à la connaissance des membres des commissions "solidarité" créées au sein de chacune des délégations départementales.

Si une adhésion peut être simplement un soutien moral et/ou financier, approbation passive, ou simple signal d'amitié, une chose est cependant certaine : l'adhésion découle du libre arbitre de la personne, elle ne peut en aucun cas être contrainte ou forcée. C'est bien un sentiment de solidarité avec l'association et son objet qui fait de l'adhérent un membre à part entière et non pas le simple fait de s'acquitter d'une cotisation, qui n'en est que la manifestation. Et ce sont les adhérents qui font la légitimité d'une association. Nous sommes fiers de vous compter parmi nous, même si notre changement de périmètre au 1er janvier 2018 a un peu décalé le lancement de la campagne d'adhésion 2018.

Michel CANNELLE
Président des PEP CBFC

FOCUS SUR LE MÉTIER DE COORDONNATEUR DE PARCOURS

Interview de Gilles PETIT, Coordonnateur de parcours au sein du dispositif IME[1]-SESSAD[2]-Services Mutualisés de la délégation de Côte-d'Or des PEP CBFC

Solidaires : En quoi consiste ce nouveau métier de Coordonnateur de parcours ?

Cette fonction s'inscrit comme réponse à l'évolution de l'action envers les personnes porteuses de handicap. Depuis les lois 2002-2 et 2005-102, on est passé d'une logique de prise en charge à une logique d'accompagnement. Là où il y avait une forme standardisée d'organisation avec une logique de filière, il y a eu progressivement diversification des formes d'accompagnement pour répondre à l'exigence de restituer à la personne sa place pleine et entière de citoyen en référence au droit commun.

Les réponses apportées, centrées sur les besoins de la personne accompagnée, sont donc diversifiées et évolutives. Elles interviennent dans les multiples contextes de sa vie (école, famille, soins, formation professionnelle, loisirs, travail, habitat...), mais uniquement là où il y a besoin d'étayage et de compensation, et non pour venir "prendre en charge", c'est à dire gérer la vie du bénéficiaire dans toutes ses dimensions de façon intrusive et d'une certaine façon confiscatoire. Ces réponses doivent également être régulièrement adaptées à l'évolution des besoins de la personne dans le temps. Tout ceci est constitutif de la notion de parcours.

Ces accompagnements personnalisés, évolutifs et diversifiés, impliquent une multiplication des modalités d'intervention, de temps et de lieux. Afin de conserver la cohérence du projet de la personne, de vérifier l'effectivité et l'efficacité de ses dispositions et d'assurer un lien et une bonne articulation entre les divers intervenants, il fallait nécessairement coordonner tout cela. C'est ce besoin, qui en toute logique, a fait émerger la fonction de coordonnateur lui offrant un rôle d'appui de la personne (empowerment[3], advocacy[4]).

Le coordonnateur est sollicité en amont, pendant et en aval de l'élaboration du projet individualisé d'accompagnement, en lien avec le bénéficiaire et sa famille. Il en assure la formalisation, le suivi et l'effectivité. Il a un rôle de vigilance et d'alerte. Il est une interface entre les différentes parties prenantes que sont le bénéficiaire, sa famille, les différents professionnels œuvrant au sein du dispositif, mais aussi les autres partenaires. Il informe le bénéficiaire de ses droits et se soucie de leur respect.

Il est aussi important de savoir que le coordonnateur n'est pas un prescripteur. La validation du projet d'accompagnement relève de la responsabilité des directeurs. Les modalités de mise en œuvre des prestations relèvent pour leur part de celles des professionnels mandatés.

Solidaires : Dans quel cadre l'exercez-vous ? Depuis combien de temps ? Combien de bénéficiaires avez-vous en suivi ?

J'ai exercé cette fonction depuis septembre 2015, d'abord auprès d'un panel restreint de 10 personnes afin d'expérimenter les choses et les affiner avant d'en tenter une généralisation. Depuis septembre 2017, je l'exerce à temps plein en assurant le suivi de 57 bénéficiaires. En juin prochain, nous ferons un nouveau point d'étape pour envisager quelles améliorations nous pouvons encore apporter.

La direction du dispositif IME-SESSAD-Services Mutualisés a suivi de très près les évolutions sociétales et les orientations des politiques d'action médico-sociale de ces dernières années. Au niveau associatif, il y avait manifestement un parti pris d'accompagner ces évolutions, d'en anticiper les conséquences en terme organisationnel, et d'y prendre part. C'est dans ce contexte que Monsieur REY, Directeur du dispositif, m'a sollicité pour effectuer un travail de recherche-action pour réfléchir à la forme que pourrait prendre ici la fonction de coordonnateur. Il s'agissait d'en déterminer les missions auprès des bénéficiaires et de leur famille, mais aussi au sein de l'organisation en dispositif et envers les partenaires extérieurs. Il convenait d'en préciser les périmètres, limites et articulations. Ce qui est intéressant, c'est que la mise en place se fait graduellement, avec des bilans d'étape qui permettent les inévitables ajustements de toute nouvelle organisation. Au niveau de l'IME, les choses sont maintenant bien avancées. Au niveau du SESSAD, la fonction est pour l'heure assurée par les chefs de service, mais la mise en place est programmée pour opérer à l'échelle du dispositif dans son ensemble.

Parallèlement, j'ai été invité à rejoindre un groupe de travail départemental qui a mené une réflexion consécutive à la publication du rapport Piveteau et de la mission Desaulle sur l'expérimentation d'une organisation médico-sociale en dispositifs, et qui donc, s'intéressait à la fonction émergente de Coordonnateur de parcours.

Solidaires : Quelle est la plus-value pour le parcours du bénéficiaire ?

En premier lieu, il facilite la notion de parcours en participant du maintien de sa cohérence. Et qui dit parcours, dit diversification des possibilités et des prestations à disposition du bénéficiaire. Ensuite, une évaluation complète nécessite de mener les choses à leur terme pour en mesurer concrètement les effets. Mais ce que je peux en dire dès à présent, c'est que cette fonction répond déjà à une attente ancienne des familles qui étaient confrontées à de multiples changements d'interlocuteurs autour du projet de leur enfant ou de leur protégé adulte. Plusieurs m'ont déjà fait part de leur satisfaction à ce niveau : le coordonnateur a ici un rôle d'interlocuteur privilégié clairement identifié qui assure l'interface avec les différents professionnels. Des familles évoquent une amélioration de la réactivité, d'autres une meilleure information de leurs droits.

De façon assez surprenante, certains bénéficiaires ont très vite compris qu'elle pourrait être pour eux l'utilité de cette fonction. Assez régulièrement, je suis sollicité pour savoir quand aura lieu la prochaine synthèse, ou pourquoi telle ou telle prestation prévue n'est pas encore délivrée, pour m'informer directement de certaines difficultés rencontrées ou de l'évolution de leurs attentes.

Ce travail est à approfondir : il pourra être intéressant pour le mesurer plus précisément de conduire une enquête de satisfaction et sur les représentations des bénéficiaires et de leur famille. Pour l'heure, je n'ai pas eu de retour négatif ce qui est plutôt de bon augure...

Propos recueillis par Michel BON
Secrétaire Général des PEP CBFC

[1] Institut Médico-Éducatif
[2] Service d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile
[3] Empowerment ou autonomisation, est l'octroi de davantage de pouvoir aux individus ou aux groupes
[4] Advocacy : défense des droits de l'usager vis-à-vis des services et de la communauté

NOS ÉTABLISSEMENTS PRÉSENTÉS PAR DES SALARIÉS

Solidaires : Vous êtes salarié(e) aux PEP CBFC et exercez vos fonctions au sein d'un de nos établissements. Pouvez-vous nous présenter cette structure, son but et nous décrire votre travail au quotidien ?

DÉLÉGATION DE CÔTE-D'OR

"J'interviens depuis 17 ans au sein du dispositif social, j'ai eu l'opportunité de participer à la création du SAPSAD[1], composé de 6 éducateurs, 1 secrétaire, 1 psychologue et 1 responsable. Notre mission principale est de permettre à l'enfant de vivre dans sa famille en toute sécurité. Nous effectuons des mesures éducatives soit sous mandat judiciaire (placement à domicile) soit administratives (aide éducative à domicile renforcée), s'adressant à des mineurs de 0 à 18 ans. Il n'y a pas une journée qui se ressemble, nous adaptons nos actions éducatives en fonction des besoins de l'enfant et de sa famille, en ce sens elles sont personnalisées. Nous nous inscrivons dans une relation d'engagement auprès des familles. Nos principales missions sont le soutien à la parentalité, l'accompagnement éducatif à travers les actes du quotidien, la valorisation des compétences parentales, le travail de partenariat, l'orientation vers les structures de droit commun ainsi que la rédaction d'écrits. Un des points forts du service est l'équipe qui apporte un soutien, une écoute dans les moments où nous risquons d'être "envahis" par certaines situations familiales. Les périodes les plus difficiles restent celles où nous évaluons un risque ou un danger pour l'enfant et qu'il devient nécessaire de le mettre à l'abri. Par ailleurs, nous nous confrontons régulièrement à la question du temps, celui de la famille, des institutions et des mesures. Nous devons conjuguer pour tenter de concilier ces divers temps."

Sophie JOMARD
Éducatrice au SAPSAD

DÉLÉGATION DU DOUBS

Depuis 2008, Audrey MAIRE dirige le centre d'accueil permanent de Mouthe dans le Doubs. Issue du monde du sport – elle est titulaire d'un brevet d'état de gymnastique et d'une maîtrise en management du sport – c'est par l'animation, à l'occasion d'un séjour comme adjointe, qu'elle découvre le Gand Chalet.

Accompagnée par une équipe de 10 personnels permanents qui se répartissent les missions d'animation, d'entretien des locaux et de gestion de la piscine, Audrey orchestre l'accueil des usagers en séjours de vacances ou de classes de découvertes tout au long de l'année. Les périodes les plus intenses sont l'hiver, le printemps et l'été mais c'est en été que le centre atteint son pic de fréquentation en accueillant 120 enfants par semaine durant les 8 semaines de la saison. Audrey doit alors s'assurer de la présence des saisonniers qu'elle aura commencé à recruter dès le mois de mars car c'est au total trente personnes dont le centre aura besoin pour fonctionner.

La relation avec les partenaires locaux est un autre aspect important de son travail. Le grand nombre de prestataires pour les activités nécessite une communication suivie ainsi qu'une coordination efficace.

La relation aux usagers est également très importante. Elle s'exprime principalement au moment de l'accueil des groupes et de leurs représentants mais c'est aussi en amont, au moment de la préparation des séjours que doivent être prises en compte les demandes particulières et les attentes de certains publics. Après 10 années au Grand Chalet, Audrey définit ainsi son action : "La clé, c'est la disponibilité."

Propos recueillis par Martin SCHNEIDER
Administrateur des PEP CBFC

DÉLÉGATION DE LA NIÈVRE

"Le CDER[2] est composé d'une Plateforme Départementale de Mobilité ainsi que d'une école de conduite associative ("Conduire… Sa vie !") qui est accessible aux jeunes de moins de 26 ans orientés par les Missions Locales, aux bénéficiaires du RSA rencontrant des difficultés psychologiques, didactiques, cognitives, économiques, ainsi qu'aux personnes en situation de handicap. Cette école de conduite associative leur permet de se préparer au permis de conduire à moindre coût en bénéficiant d'un accompagnement pédagogique personnalisé. Celui-ci est nécessaire pour comprendre et appréhender les difficultés de l'élève. Nous pouvons alors mettre en place différentes méthodologies et outils de travail afin de l'aider au mieux et ce tout au long de sa formation :

- Lors des cours théoriques, de 3 heures hebdomadaire minimum, les élèves s'exercent sur des analyses de cas, où chacun participe via des ateliers thématiques (ex : signalisation, sécurité active/passive…). Des séances hebdomadaires thématiques sont également mises en place pour une mise en situation d'examen qui ont pour but de valider les connaissances acquises aux cours animés par les formateurs.

- Lors des cours pratiques, une approche personnalisée est mise en place avec chaque élève en prenant en compte son parcours socio-professionnel et sa motivation, conformément aux informations données par le prescripteur.

Par ailleurs, nous organisons régulièrement des réunions pédagogiques avec l'équipe du CDER où nous affinons nos méthodes de travail (utilisation de la boîte automatique, du véhicule handicap et séances de sophrologie…)."

Grégory ZAPATER
Formateur BEPECASER[3] pour l'école de conduite assocative

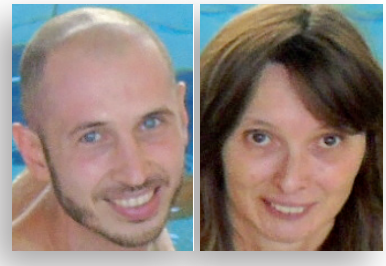

DÉLÉGATION DE L'YONNE

Comment savoir attendre pour que l'expérience puisse se dérouler au mieux pour les jeunes du SESSAD4 Les Trois Maisons à St Georges. Suite de l'article "De l'approche de l'eau à l'apprentissage de la natation" (projet innovant retenu par la FGPEP…), Solidaires n°0 janvier 2018.

Depuis avril 2016, Florent GUÉRIN (éducateur spécialisé) et Gaëlle MESLIN (enseignante spécialisée) participent à ce projet. En septembre 2017, ils accompagnent 4 ados et jeunes adultes avec l'aide de l'ergothérapeute, de la kinésithérapeute, de Madame S. HOUDOT maître-nageur qui se forme à l'accueil spécifique des "handicapés moteurs". Le groupe profite des 8 séances qui leur apparaissent "une bulle pour respirer" au milieu d'un planning dense, entre soins et scolarité, mais aussi leur donnent le sentiment de se sentir "comme les autres !".

Dès le mois de mars 2018 et forts de la réussite de cette action, Florent GUÉRIN et Gaëlle MESLIN mettent en place la suite du projet en proposant un module de 8 séances à 4 jeunes de 8 à 12 ans. Très vite, l'objectif de ce dispositif devient difficile à tenir. Les enfants sont souvent malades, ce qui rend plus difficile la cohésion du groupe, et ils ont besoin de plus de temps pour apprivoiser l'élément eau. Les séances sont plus complexes à mettre en place.

Toute l'équipe d'intervenants perçoit rapidement qu'il y a lieu de "donner du temps" à chaque jeune afin qu'il puisse accepter que son corps puisse faire l'objet d'une expérience émotionnelle individuelle mais aussi partagée…

Rendez-vous donc en septembre 2018 !

Propos recueillis par Sylvie HERISSON, Marie-Louise LAROSE et Marie-Thérèse PICHON
Administratrices des PEP CBFC

[1] Service d'Accueil de Protection de Soutien et d'Accompagnement à Domicile
[2] Centre Départemental d'Éducation Routière
[3] Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la SÉcurité Routière
[4] Service d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile

DES SALARIÉS MIS À L'HONNEUR

M. TYRODE, vous avez pris votre retraite récemment après avoir travaillé plus de 41 ans, toute votre carrière, comme éducateur spécialisé à Courtefontaine, un établissement de la délégation du Doubs. Qu'est-ce qui vous a le plus marqué et comment avez-vous vécu les évolutions de votre métier ?

"Le fait qui m'a marqué est le changement d'agrément des jeunes accueillis : d'un IMP[1], nous sommes devenus un IR[2] puis un ITEP[3] avec des problématiques de jeunes de plus en plus lourdes. Alors il a bien fallu s'adapter. Ce changement nécessitait une évolution permanente de ma pratique. Ce qui, au début de ma carrière, était un moteur, un bel atout, une motivation, me faisait aller de l'avant. En fin de carrière, tous ces changements, ces remises en question accompagnés de la grande violence des enfants et ados ont fait que les dernières années m'ont été assez difficiles.

Mais globalement, j'ai apprécié ce centre où j'ai rencontré de belles personnalités, fait des amis et réussi, bon an mal an, une bonne carrière d'éducateur spécialisé."

Mme GRAVELLE, après 35 années en tant qu'Art Thérapeute à l'IME[4], un établissement de la délégation de Côte-d'Or, vous avez pris votre retraite. Pouvez-vous nous dire ce qui vous a le plus marquée au cours de votre carrière dans l'association et d'une manière plus générale, comment vous avez vécu les évolutions de votre métier ?

"Je suis arrivée à l'IMPRO[5] "La Rente de Bel Air" en 1982 où j'ai été missionnée sur l'appartement des filles à l'internat. Aussitôt installée dans ma fonction, la mise en place d'un atelier de peinture s'est faite spontanément en référence aux formations acquises et aux rencontres faites dans mon parcours personnel et professionnel.

Mettre mes envies et mes compétences au service des usagers était une de mes priorités, ce qui m'a permis d'être toujours active dans l'évolution de mon projet professionnel et de m'adapter aux besoins.

Continuer à se former a été une autre priorité et l'institution a toujours su répondre à mes demandes de formations liées à l'évolution des pathologies et des prises en charge.

De 1983 à 2004 : grande période de mutation pour l'IMPRO devenu IME. La collaboration avec l'équipe de direction a beaucoup favorisé mes démarches puisque nous avions un directeur à l'écoute des besoins et des demandes. Il avait également le souci d'associer les équipes pluridisciplinaires et leurs cadres aux évolutions institutionnelles en leur demandant de proposer des projets dont il tenait compte.

En 2000, mon projet d'art thérapie a trouvé sa place dans le cadre de la "démarche qualité".

Ma fin de carrière avec l'intégration de l'art thérapie dans le dispositif médical m'a permis de conserver une qualité de travail et de réflexion aux côtés de nouveaux collaborateurs actifs et dynamiques qui partageaient les mêmes priorités que moi."

Nos remerciements pour ces belles carrières et pour tout ce que vous nous avez apporté. Bonne retraite.

Remise de médailles du travail le 26 janvier 2018 pour 9 salariées de la délégation de l'Yonne.

Les récipiendaires sont Véronique LEFEBVRE (or), Maria FERREIRA, Nathalie GUYOT, Sandrine LAVERDURE, Joëlle PAQUERIAUD (argent), Brigitte BAZOT, Nathalie CATTACIN, Sylvie FILLON, Martine VILLETTE (vermeil).

Ces 9 personnes cumulent entre 20 et 36 années d'ancienneté. Leur parcours professionnel a été retracé non sans humour par 3 directeurs, Didier PERROTIN (pôle auxerrois migennois), Sylvain TERREAU (pôle sénonais), Jean-Yves GRÉGOIRE (directeur départemental).

La cérémonie s'est déroulée au pôle sénonais et a été suivie d'un vin d'honneur.

Sylvie HERISSON
Marie-Louise LAROSE
Marie-Thérèse PICHON
Administratices des PEP CBFC

LES BRÈVES ASSOCIATIVES

LA SMA[6] GALIPETTE ET TROTTINETTE FAIT SON CARNAVAL

La salle était pleine vendredi 9 mars après-midi, pour accueillir les 61 parents et 47 enfants de la SMA, dans une ambiance africaine : les uns déguisés en tigre, en tenue traditionnelle africaine ou les autres en princesse ou cowboy. Les professionnelles de la SMA (déguisées elles aussi) avaient préparé diverses animations. Au programme des réjouissances : réalisation d'une fresque, atelier maquillage, piste de danse, goûter partagé et le bouquet final : bataille de confettis ! Ces moments festifs sont très appréciés de tous. Mise en place d'un atelier "déco" avec 7 mamans pour créer une ambiance ensoleillée et colorée dans la grande salle du centre social et d'un atelier cuisine avec 5 mamans pour réaliser les beignets africains du goûter et une boisson africaine le jus de "Bissap" à base de fleurs d'hibiscus. Nous remercions les parents pour leur investissement au sein de la structure et bravo aux professionnels pour leur entrain lors de cet évènement.

ARRIVÉES/DÉPARTS

Nous souhaitons la bienvenue à ... :

Nathalie CAVEE, qui a pris ses fonctions en tant que responsable petite unité de vie à la MARPA[7] de Montigny-sur-Aube de la délégation de Côte-d'Or (en remplacement de Patricia BARONI).

Anne-Laure HUET qui a pris ses fonctions en tant que responsable accompagnement à la scolarité au dispositif éducation et loisirs de la délégation de Côte-d'Or (en remplacement de Pascal KAPUSTA)

Clarisse LETESTU qui a pris ses fonctions en tant que responsable de la plateforme ressources handicap au dispositif éducation et loisirs de la délégation de Côte-d'Or.

CATALOGUE VACANCES

Retrouvez le catalogue été 2018 sur www.pep21.fr/22-news/266-catalogue-ete-2018

[1] Institut Médico-Pédagogique
[2] Institut de Rééducation
[3] Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique
[4] Institut Médico-Éducatif
[5] Institut Médico-Professionnel
[6] Structure Multi-Accueil
[7] Maisons d'Accueil et de Résidence Pour l'Autonomie

SAPAD : QUAND L'ÉCOLE VIENT À LA MAISON

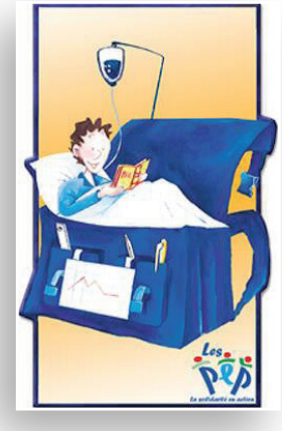

Un partenariat entre l'Éducation nationale et Les PEP CBFC

Le SAPAD[1] existe depuis 1999 dans le Doubs. 130 élèves y sont en moyenne pris en charge chaque année. Tout élève malade ou accidenté de la grande section de maternelle aux classes de lycée peut en bénéficier au-delà de 2 semaines d'absence.

Le but est d'assurer la continuité de l'enseignement, maintenir le lien avec la classe et conserver le statut d'élève. On évite ainsi le repli sur soi pour préparer le retour en classe dans les meilleures conditions. Cette action s'inscrit dans la mission de service public, elle est gratuite pour les familles. Les enseignants sont rémunérés par l'Éducation nationale ou par l'assurance de la famille via Les PEP CBFC.

L'aide SAPAD est mise en place sur décision du médecin scolaire. Chaque intervention fait l'objet d'un projet individualisé après concertation entre les référents de l'élève dans les milieux scolaire, médical et familial.

Les enseignants de la classe sont sollicités en priorité pour assurer les cours. En cas d'indisponibilité, d'autres professeurs de l'établissement ou du secteur seront positionnés. Le lien avec l'école demeure étroit : les progressions de la classe seront autant que possible respectées. Un suivi régulier permet d'adapter la prise en charge et de poser les bases d'un retour en classe, même partiel.

L'aide est pédagogique exclusivement, souple et adaptée à chaque élève. 45 minutes à 3h de cours par semaine (jusqu'à 6h pour les classes à examen).

Julie CARREZ
Coordinatrice au SAPAD

LE SESSAD PROFESSIONNEL ET LE DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ DE SAINT-VIT

Dans l'accompagnement des adolescents au sein du dispositif ITEP[2], le SESSAD[3] Pro et le DAP[4] sont des outils particulièrement intéressants et complémentaires.

Créé en 2013, le SESSAD Pro a pour finalité d'accompagner l'insertion sociale et professionnelle des jeunes au moment où ils quittent l'ITEP ou à l'issue d'une période de scolarisation adaptée. Pour eux cette période est particulièrement critique et l'entrée dans un dispositif de formation est souvent chaotique.

Évaluer les capacités, développer la confiance en soi, construire le projet de formation, accompagner le jeune sur le lieu de stage et dans son insertion sociale, faire le lien avec l'employeur, aider les parents à trouver le positionnement adapté sont autant de missions confiées conjointement à l'éducateur, à la psychologue et au chef de service qui interviennent à partir des structures de Saint-Vit, Dôle ou Besançon.

Le DAP a été mis en place en 2016 pour préparer l'entrée dans la vie active des adolescents qui ne peuvent être scolarisés à temps complet dans les classes externalisées ou qui sont âgés de plus de 16 ans.

Les ateliers découverte professionnelle et papeterie, les cycles sportifs, les périodes de découverte des ateliers de l'EREA[5] de Besançon constituent les supports d'intervention des 3 éducateurs qui animent ce dispositif.

L'idée de mutualiser ces deux modes d'accompagnement complémentaires fait son chemin et sera sans doute déclinée comme un des objectifs du prochain CPOM[6].

Philippe ADAMY
Directeur de l'ITEP

ÉCOUTE, SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE ET SURDITÉ

Le dispositif ESPS[7] Bourgogne-Franche-Comté, créé à la demande de l'ARS[8], existe depuis maintenant plus de 5 ans. Il fut l'un des premiers services en France à faciliter l'accès aux soins psychiques en proposant un accueil et une écoute clinique spécialisée pour les adultes sourds oralisant ou s'exprimant en LSF[9], assurés par une psychologue clinicienne bilingue français/LSF, spécialisée dans ce handicap.

La permanence d'écoute de Dijon est ouverte tous les vendredis après-midi, celle de Besançon, deux jeudis après-midi par mois.

L'accueil se décline selon différentes modalités :

- entretiens cliniques individuels en face à face,
- entretiens cliniques à distance via Skype pour les personnes éloignées géographiquement,
- groupe de parole mensuel.

Ce dispositif répond aux recommandations de l'INPES[10], en faveur des personnes sourdes ou malentendantes quant à la nécessité de prévenir et d'accompagner leur détresse psychologique. Il s'inscrit également dans les objectifs de la charte Romain Jacob d'octobre 2015 pour laquelle se sont engagées l'association PEP CBFC et l'ARS Bourgogne-Franche-Comté.

La population sourde présente souvent une santé mentale fragile et dégradée avec un cumul de situations à risque : fragilité psychologique, isolement social, accès difficile au travail, ruptures dans la communication… À cela s'ajoutent les difficultés qu'on peut tous rencontrer dans la vie : décès, divorce, etc…

Cette plus grande vulnérabilité justifie le développement de réponses spécifiques. Le dispositif ESPE Bourgogne-Franche-Comté en est une.

Par ailleurs, l'accès aux soins psychiques pour les personnes sourdes (entretiens, psychothérapies) n'est pas toujours facile. Il existe très peu de médecins psychiatres et psychologues sensibilisés à la surdité et formés à la LSF.

Ainsi les permanences proposent-elles un accompagnement des troubles psychiques ou difficultés psychologiques plus adapté que via un parcours de soins classique puisqu'il n'est pas nécessaire de recourir à un tiers (interprète, famille…).

Aujourd'hui, le dispositif ne parvient plus à répondre à l'ensemble des demandes de la région. C'est pourquoi une réflexion pour élargir les temps d'accueil est en cours.

Sylvie RIBOUCHON
Psychologue clinicienne à l'ESPS

[1] Service d'Assistance Pédagogique à Domicile
[2] Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique
[4] Service d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile
[4] Dispositif d'Accompagnement Personnalisé
[5] Établissement Régional d'Enseignement Adapté
[6] Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
[7] Écoute? Soutien Psychologique et Surdité
[8] Agence Régionale de Santé
[9] Langue des Signes Française
[10] Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé

ANIMATION D'ATELIERS NUMÉRIQUES DANS DES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES DE NEVERS

Des ateliers numériques ont été mis en place, en partenariat avec le Centre Multimédia géré par la délégation de Côte-d'Or des PEP CBFC. Ces ateliers sont à destination des élèves de CM2 et concernent la notion de données personnelles, de compréhension des risques d'un mauvais usage du web et la capacité à avoir les bons réflexes pour protéger sa vie numérique.

Divers points ont étés abordés :

- La discrétion nécessaire à avoir sur le réseau et la vigilance à ne pas parler de sa vie personnelle.

- L'anonymat sur internet et savoir se cacher derrière un pseudo tout en prenant conscience qu'il est très facile d'être identifié par son adresse IP.

- La vigilance à avoir quant à la réputation que l'on peut se faire sur internet notamment par les photos, vidéos ou messages que l'on peut envoyer.

- La mémoire d'internet, qui est illimitée, qui ne s'efface jamais et qui garde la trace de ce que l'on a pu écrire, communiquer ou envoyer.

Dans la Nièvre, ces ateliers numériques se sont déployés courant 2017 dans 4 classes des villes de Nevers et Saint Éloi.

Gilles THOMAS

Directeur départemental de la délégation de la Nièvre

LA RESSOURCERIE DE LA RÉSIDENCE HABITAT JEUNES LES LOGES

Il faudrait que le tri des déchets soit une attitude citoyenne adoptée par tous. Or, nous constatons au FJT[1] que les piles, bouchons, téléphone, ampoules (etc.) sont jetés avec les ordures.

De plus, à leur arrivée, les jeunes ont souvent besoin d'un "kit d'installation" et régulièrement ce kit est jeté lors du départ.

Ces deux constats nous ont conduits à créer, dès la rentrée 2017, ce que nous avons appelé "une ressourcerie". Elle est composée de 2 axes :

- le prêt ou le don de petits équipements pour l'appartement,

- un point d'apport volontaire.

L'idée est de permettre aux résidents de mieux équiper leur logement en utilisant des objets qui ne servent plus. Ces constats ont été intégrés dans notre projet socio-éducatif :

- ateliers de sensibilisation au tri sélectif,

- ateliers de création de produits naturels d'hygiène et d'entretien,

- création d'une ressourcerie,

- sensibilisation au co-voiturage et à l'utilisation des transports en commun,

- création d'un lieu de collecte,

- mise en place d'un "compost".

Cette "ressourcerie" a été créée en :

- identifiant et en inaugurant un espace,

- fabriquant des meubles,

- récupérant du petit mobilier, du petit électroménager,

- participant à une "grafiteria" (espace public de dons ou de récupération) en relation avec Nevers Agglomération.

Nous allons maintenant faire vivre cet espace en collectant les objets et en organisant des

animations (relookage de meubles, fabrication de produits ménagers, création de panneaux d'affichage de service ou de covoiturage…).

Éric TESNIER

Directeur adjoint du FJT Les Loges - Accompagnement social

ATELIERS DIAGNOSTICS MOBILITÉ DES SÉNIORS DANS LE CADRE DE LA PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE

Dans le cadre de l'appel à projet de la Conférence des Financeurs pour la prévention de la perte d'autonomie des séniors, la délégation de la Nièvre des PEP CBFC a déposé un projet qui se décline comme suit :

Les objectifs :

- repérer les problématiques de mobilité,

- les évaluer et les analyser,

- informer, former et préconiser,

- accompagner.

La méthodologie mise en œuvre sera la suivante :

- partenariat avec les centres sociaux pour un repérage des besoins des séniors rencontrant des problèmes de mobilité,

- constitution de groupes de 9 personnes, 21 heures d'intervention par groupe,

- réalisation d'un diagnostic mobilité permettant une analyse des besoins individuels,

- constitution de groupes de besoins et mise en œuvre de modules spécifiques adaptés aux problématiques repérées,

- préconisations individuelles pour chaque participant,

- accompagnement personnalisé des séniors dans la mise en œuvre des préconisations individuelles.

Les modules de formation qui seront mis en œuvre, auront les thématiques suivantes : "Psychomotricité", "Mémoire au Top", "La conduite et la santé", "Bien-être, avant de partir", "Véhicule au top départ", "La mobilité autrement" , "Code de conduite", "Addictions" les effets de l'alcool, des psychotropes, des médicaments et de la fatigue sur la conduite et "Audit de conduite".

Dans le cadre d'une harmonisation des interventions mobilité sur le territoire, ce projet sera conduit en partenariat avec la MSA[2].

Gilles THOMAS

Directeur départemental de la délégation de la Nièvre

[1] Foyer de Jeunes Travailleurs
[2] Mutualité Sociale Agricole

NOUVEAUX OUTILS, NOUVEAU MÉTIER AU CAMSP/CMPP DU PÔLE AUXERROIS/MIGENNOIS

Dans le cadre du plan autisme, deux formations visant à s'approprier de nouveaux outils ont été organisées l'an dernier. Elles regroupaient plusieurs cœurs de métier (neuropsychologue, orthophoniste, psychologue clinicien, psychomotricien ...) et elles ont eu lieu à Auxerre en associant les personnels CAMSP[1] et CMPP[2] de l'Yonne (Auxerre, Migennes et Sens).

Le PEP R (Psycho Educational Profile)

Il est utilisable avec des enfants de 2 à 7 ans, voire jusqu'à 12 ans pour des enfants très déficitaires. Il permet d'évaluer le niveau de développement atteint dans différents domaines (imitation, perception, motricité fine, motricité globale, coordination oculo-manuelle, performance cognitive, cognition verbale) et les capacités en émergence ; il permet également d'observer les troubles du comportement dans les domaines suivants : relations et affects, jeu et intérêt pour le matériel, réponses sensorielles et langage...

Le matériel est concret. La plupart des items sont indépendants du langage. La passation est souple, sans limite de temps et adaptable selon les difficultés spécifiques. Elle est réalisée par plusieurs professionnels (présentation du test, cotation, vidéo).

Témoignage de Lydia MAERTEN, psychomotricienne

"Cet outil, que je cherchais, est intéressant parce qu'il nous permet d'avoir une évaluation globale plutôt qu'un diagnostic ; d'obtenir des données sur les capacités réelles de l'enfant, celles qui sont en émergence...

Notre regard et notre approche se veulent avant tout cliniques et pluridisciplinaires... le bilan que nous obtenons est plus fin, plus riche et différent des autres tests. Il permet en effet de croiser les approches suivant nos spécificités avec une même épreuve. Les vidéos ont leur intérêt pour mieux apprécier et cibler ce que nous voulons évaluer.

Sur Migennes on s'est lancé à l'issue de la 1ère session de formation...Six enfants ont déjà bénéficié de cette procédure...c'est un travail qui nous apporte beaucoup mais représente une charge de travail conséquente (temps de passation important : 4 à 5 séances de 3/4 heure ; projection de la vidéo ; rencontres pour synthèse de nos différentes observations ; rédaction, restitution aux familles).

Au-delà d'un outil d'évaluation, l'intérêt est de pouvoir indiquer les émergences et les développements possibles aux parents, aux équipes éducatives, aux différents partenaires."

Le MAKATON (créé par Margaret WALKER, orthophoniste, dans les années 1970, programme validé en 1985 en Angleterre, et première formation en France en 1995).

Programme d'aide pour enfants et adultes souffrant de troubles divers de la communication et du langage.

En associant la parole, les gestes (issus pour la plupart de la langue des signes française) et les pictogrammes, offrant une représentation visuelle du langage, cette méthode permet d'avoir une communication fonctionnelle : "L'important pour l'enfant c'est de comprendre et de se faire comprendre..."

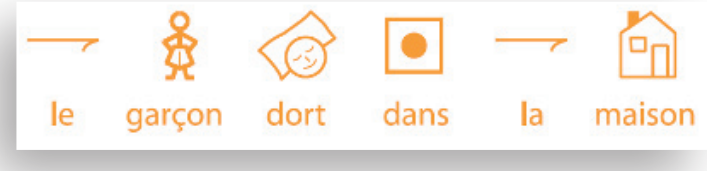

Témoignage d'Aurélie CES, orthophoniste

"Le but de l'utilisation du Makaton est donc d'établir une communication en améliorant la compréhension, en favorisant l'expression, en structurant le langage oral et même écrit, et bien sûr d'optimiser l'insertion sociale en permettant de meilleurs échanges... Cela concerne donc également tout l'entourage de l'enfant (parents et proches, professionnels, éducateurs, école, CAMSP ...).

Nous avons pu utiliser rapidement le Makaton pour quelques enfants du CAMSP dont les parents étaient demandeurs...

Bien sûr, la mise en place du programme Makaton est réfléchie en fonction de l'enfant et de son entourage... c'est l'orthophoniste qui, en général, initie cette méthode. Mais elle est aussi bien relayée par les autres collègues qui le prennent en charge (psychomotricienne, psychologue, ...).

La méthode MAKATON est souvent utilisée dans des IME[3] partenaires parce que le cadre s'y prête mieux. Elle permet de partager ce programme de communication quand une orientation est à préparer, afin que l'enfant dispose toujours du même outil pour continuer à communiquer, à comprendre et à se faire comprendre... c'est aussi pour cela que nous avons suivi cette formation.

Son utilisation prend beaucoup de temps de préparation, demande une pratique régulière et une remise à niveau continue des professionnels.

Je suis très contente d'avoir profité de cette formation. C'est un plus pour les enfants...".

Sylvie HERISSON
Marie-Louise LAROSE
Marie-Thérèse PICHON
Administratrices des PEP CBFC

[1] Centre d'Action Médico-Sociale Précoce
[2] Centre Médico-Psycho-Pédagogique
[3] Institut Médico-Éducatif

LE POSTE D'ÉDUCATRICE DE JEUNES ENFANTS A ÉTÉ CRÉÉ AU CAMSP DE MIGENNES EN 2015

"Mon travail, dit Elise BELLE*, est avant tout une action de prévention… je participe alors aux projets de l'équipe dans un cadre éducatif". En effet, les enfants, suite à un contexte familial difficile, peuvent présenter des troubles de développement sans pour autant s'inscrire dans des pathologies avérées. Pour éviter que ne s'enkystent ces troubles, il y a lieu de proposer des situations de jeux, des espaces qui "permettent à l'imaginaire d'émerger", des lieux qui placent le jeune enfant dans des situations de relations éducatives positives, "adaptées à leurs compétences", des occasions où ils réussissent, où ils prennent plaisir avec des objets culturels, où ils restaurent "leur estime de soi"… Ainsi "je participe à l'observation de l'émergence des capacités d'apprentissage de chacun lorsqu'ils sont placés dans des situations stimulantes"…

"J'accueille des enfants seuls ou accompagnés (parent en général)". Dans cette situation, l'objectif est de restaurer l'adulte dans sa compétence d'éducateur, dans son statut de parent, toujours à travers des situations ludiques où peut se partager le plaisir, la relation ; et ainsi participer à restaurer ou à favoriser les échanges enfant/ parents…

"J'interviens aussi dans des groupes en binôme avec des collègues. Les regards différents mais complémentaires permettent une meilleure compréhension de l'enfant et de son histoire familiale, avec une approche éducative et ludique"…

- avec une psychologue, nous proposons un accompagnement dans une durée limitée dont l'objectif est de cibler la problématique familiale,

– avec une orthophoniste un groupe de 2/3 ans et leur parent accompagnant pour développer le langage, la communication, la socialisation et préparer l'entrée à l'école,

- avec une psychomotricienne un groupe de 4/5 ans avec des difficultés à entrer en communication avec les autres, l'objectif étant de favoriser les échanges entre eux.

Toutes les séances (en groupe, ou en individuel) proposent différentes activités (jeux moteurs, jeux d'imitation, petits jeux de société, dessins…) organisées dans des "rituels" importants. Elles se terminent généralement par un moment d'histoires et de lecture d'albums permettant d'enrichir le vocabulaire et le langage des enfants. "Ce dernier moment privilégié permet de clôturer les séances de manière apaisée. C'est un temps que j'apprécie particulièrement car cela crée un lien différent avec l'enfant, son accompagnant et/ou ses pairs".

Sylvie HERISSON
Marie-Louise LAROSE
Marie-Thérèse PICHON
Administratrices des PEP CBFC

**Depuis le 1er mars 2018, Aurélie GONCALVES remplace Elise BELLE*

PRÉSENTATION DE L'UNITÉ D'ACCUEIL 16-20ANS DU DISPOSITIF SENSORIEL ET MOTEUR

En septembre 2016, le dispositif Sensoriel et Moteur a mis en place une unité d'accueil de jour, destinée aux jeunes de 16 à 20 ans, pour qui on ne peut envisager la poursuite de scolarité ni d'initiation professionnelle en milieu adapté.

Ces jeunes sont issus de l'IEM[1], et porteurs d'un handicap moteur, avec peu d'autonomie motrice, et psychique.

4 jeunes fréquentent actuellement cette unité : 2 à temps plein et 2 à mi-temps.

L'équipe pluridisciplinaire qui met en œuvre leur projet d'accompagnement est composée de rééducateurs (kinésithérapeutes, ergothérapeutes, orthophonistes, psychomotriciennes), de personnel soignant (aide-soignantes et infirmières) et de personnel éducatif (AES[2], moniteurs éducateurs et éducateurs spécialisés). Des psychologues accompagnent certains jeunes et participent à l'animation de réunions avec l'équipe éducative.

L'accompagnement par ce dispositif est basé sur les expériences de vie quotidienne, l'objectif étant de favoriser et développer ces expériences, d'entretenir et maintenir les acquis et de toujours rechercher à développer de nouvelles compétences, en lien avec les attentes du jeune et de sa famille.

Les grands axes de son accompagnement résident dans :

- son rapport à lui-même (sa personne, son corps, sa pensée, ses émotions),

- sa relation aux autres (vivre ensemble),

- sa relation à son environnement (les lieux, l'espace qui l'entoure, la société).

En ce sens, de nombreux ateliers sont organisés. Des temps collectifs d'ateliers, de sorties, de jeux et de détente permettent de développer le "vivre ensemble" pour le groupe.

Chacune de ces personnes est accompagnée de façon à mettre en œuvre son potentiel individuel ; lors de temps autour du sport (pratique adaptée, recherches d'information, de documentation, sorties …), de la musique, de la cuisine, des jeux, de la relaxation (propositions Snoezelen), de massages, de sorties et visites culturelles et festives, de bricolage, de lecture, et de temps d'expériences sur leurs émotions.

En août 2017, l'équipe a eu l'opportunité de suivre la formation à l'approche de la stimulation basale, concept orienté autour de la rencontre avec le jeune, par la perception, mouvement et la communication.

La mission de cette unité est également d'accompagner ces grands adolescents et leurs familles vers l'âge et le statut adulte. En effet, cette période à l'unité d'accueil 16-20 ans est un temps de transition où des projets de mise en contact avec de jeunes adultes, également porteurs de handicaps, dans d'autres structures, (foyer de vie, MAS[3]…) sont proposées afin de les préparer à leur futur.

Dans un avenir très proche, plusieurs adolescents de l'IEM seront certainement amenés à rejoindre cette unité. Nous devons donc, dès maintenant, envisager son développement (locaux, personnel, véhicules, organisation quotidienne…).

Nelly BERGER
Chef de service au dispositif Sensoriel et Moteur

[1] Institut d'Éducation Motrice
[2] Accompagnant Éducatif et Social
[3] Maison d'Accueil Spécialisée

CAMSP ET CMPP : DEUX NOUVELLES DIRECTRICES

Gisèle IVANOFF-PAJOT, Directrice administrative et pédagogique du CMPP[1] (à gauche) et Hélène CORNET, Directrice du CAMSP[2] (à droite) ont pris leurs fonctions respectives à la rentrée 2017. Après quelques mois dans leur nouveau poste, Solidaires a souhaité les rencontrer afin de faire plus ample connaissance et de recueillir leurs premières impressions.

Solidaires : Vous dirigez pour la première fois un établissement de ce type. Comment êtes vous arrivées à ce tournant professionnel ?

HC : Je suis arrivée dans le secteur de la santé par le biais de la qualité ; j'ai ensuite travaillé au contact de jeunes polyhandicapés et d'enfants présentant des troubles du comportement ce qui est effectivement une approche différente. Mes dernières activités m'ont permis d'investir plus largement le secteur médico-social, à travers mon investissement sur l'antenne Franche-Comté de l'Equipe Relais Bourgogne-Franche-Comté Handicap rare.

GI : Pour ma part, avant de prendre la direction du CMPP j'étais cadre administratif de Pôle au CHU[3] de Dijon, dans le secteur personnes âgées et rééducation. J'avais pour projet professionnel de prendre la direction d'un établissement. J'ai également eu à titre personnel des responsabilités associatives dans une association de parents tournée vers l'accompagnement à la parentalité.

Solidaires : Comment s'est passée votre arrivée aux PEP CBFC ?

HC : L'intégration a été très rapide grâce a l'accueil qui nous a été réservé.

GI : Même constat pour moi. La principale difficulté consiste quand vous arrivez dans une association de cette taille à cerner la nature et les périmètres d'intervention de chaque dispositif. Les réunions de cadres et aussi avec les administrateurs y aident.

Solidaires : Qu'est ce qui vous a le plus surprises ?

HC : La taille, le nombre d'enfants accompagnés, la complexité, la diversité sur l'ensemble du territoire couvert, une grande implication des personnels et un réel professionnalisme.

GI : Un environnement différent et j'ai été impressionnée moi aussi par la grande responsabilisation des professionnels, leur dynamisme.

Solidaires : Quel premier regard portez-vous sur les publics accueillis dans vos établissements ?

HC : Je dirais que l'une de ses caractéristiques est celle d'être un public globalement joyeux.

GI : Le CMPP reçoit des enfants très différents les uns des autres. La pluralité des profils impose une approche très individualisée.

Solidaires : Vos deux établissements ont-ils des liens ?

HC : Le lien se fait d'autant plus facilement que des professionnels travaillent sur les deux structures. L'articulation qui s'inscrit dans la continuité des soins doit être encore davantage fluidifiée ; il existe une grande cohérence en termes de soins entre les différents établissements du dispositif Prévention et Soins auquel nous appartenons. Les "ponts" sont à consolider avec les autres services qu'il s'agisse de l'Hôpital de Jour Pédopsychiatrique ou de l'Équipe mobile.

GI : Oui bien sûr le CMPP est un relais pour certaines situations du CAMSP, il participe à des parcours communs.

Solidaires : Parlons maintenant de l'avenir et de vos projets respectifs. Quels sont-ils ?

HC: Le projet d'établissement actuel se termine fin 2018 ce qui coïncide avec la fin du CPOM[4]. Le futur projet devra s'attacher à réorganiser l'offre sur le territoire (conformément aux engagements pris dans le CPOM), avec sans doute des plateaux techniques "regroupés" sur les territoires afin d'améliorer la réponse aux besoins; parallèlement nous aurons à développer les actions de prévention avec notamment la PMI[5]. Nous avons également un projet portant sur le diagnostic précoce de l'autisme, qui est un véritable enjeu. Autre axe essentiel : le projet médical en cours d'élaboration avec l'ensemble des médecins

GI : Le CMPP est engagé dans l'écriture de son projet d'établissement qui se fait avec une volonté affirmée de co-construction avec tous les acteurs de terrain. Nous aurons l'occasion de revenir plus en détail sur cette démarche participative dans un prochain numéro de Solidaires.Parallèlement, nous conduisons une réflexion sur l'accueil des adolescents et sur l'amélioration de l'accompagnement des familles.

Solidaires : Depuis le 1er janvier dernier, les PEP de quatre départements de la région se sont regroupées au sein d'une association territoriale, Les PEP CBFC. Cela a-t-il entraîné des changements au niveau de vos pratiques ?

HC : La dimension nouvelle nous permet malgré les particularismes locaux de travailler en commun sur des sujets transversaux .Je pense notamment au dossier informatisé de l'usager ou à la collaboration que nous avons avec la délégation de l'Yonne.

GI: Le dynamisme associatif porté par des valeurs partagées se trouve renforcé par cette nouvelle organisation. Les enjeux de communication sont importants afin de mieux faire connaître qui nous sommes, ce que nous faisons et comment nous le faisons.

Propos recueillis par Michel BON
Secrétaire Général des PEP CBFC

L'ARBRE DE VIE

Chaque année, l'association Itinéraires Singuliers propose un thème qui est la graine d'un projet créatif, collectif et solidaire. Cette proposition est prétexte à faire se rencontrer des professionnels de tous les champs et donc, mettre en lien des personnes de tous les âges et de tous les milieux.

Ce travail de mobilisation et de création est mis en lumière, sous la forme du festival régional Itinéraires Singuliers (les années impaires) ou sous la forme d'une biennale d'art singulier (les années paires).

Cette année, le projet d'œuvre collective dans le cadre de la biennale d'art singulier porte sur la thématique "l'arbre de vie". C'est tout naturellement que nous avons souhaité participer à cet événement artistique en inscrivant trois jeunes de l'Unité Adolescence du SESSAD[6] des Pays. Nous nous sommes réunis tous les mercredis matin depuis novembre 2017 pour créer notre arbre de vie combinant couleurs, matières et techniques afin de réaliser le fruit de l'imagination de Lysa, Dylan et Anaïs très investis dans ce travail.

C'est dans cette dynamique artistique que nous avons proposé d'étendre ce projet à l'ensemble du service toutes unités confondues afin de travailler sur un projet commun inter-unités. Ce sont au final plus de 65 jeunes du SESSAD accompagnés par une quinzaine de professionnels (éducateurs et rééducateurs) qui ont participé à cet appel créatif. Cet élan participatif n'aurait pas pu être possible sans la collaboration de mes collègues et de la Direction, que je remercie vivement.

Lors du vernissage, le 6 mars, ce fut l'occasion de présenter notre création et de valoriser le travail des jeunes, mais également de rencontrer des partenaires de notre secteur, plus de 80 participants présents.

Mélanie MILON
Éducatrice spécialisée - unité adolescence au SESSAD des Pays

[1] Centre Médico-Psycho-Pédagogique
[2] Centre d'Action Médico-Sociale Précoce
[3] Centre Hospitalier Universitaire
[4] Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
[5] Protection Maternelle et Infantile
[6] Service d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile

LES FABLABS ET LEURS IMPRESSIONS 3D

Le 21 décembre 2017, le Centre Multimédia organisait un "Apéro Fablab" à l'Espace Baudelaire dans le quartier de la Toison d'Or. Au cours de cet événement ouvert à tous, les personnes présentes ont pu découvrir différents ateliers. Une imprimante 3D réalisait une pièce en direct, des stylos 3D pouvaient être utilisés, les enfants étaient invités à s'initier au code informatique avec les petits robots Thymio, et des casques de réalité virtuelle étaient mis à disposition. Cette soirée conviviale et familiale a réuni plus d'une centaine de personnes.

L'objectif était d'informer le public sur l'ouverture prochaine du Fablab. Un Fablab (contraction de l'anglais fabrication laboratory, "laboratoire de fabrication") est un lieu ouvert au public où il est mis à sa disposition toutes sortes d'outils, notamment des imprimantes 3D, pilotées par ordinateur, pour la conception et la réalisation d'objets. Ils constituent aussi un espace de rencontre et de création collaborative qui permet, entre autres, de fabriquer des objets uniques: objets décoratifs, objets de remplacement, etc.

Après quelques travaux qui doivent être réalisés par la ville de Dijon, le Fablab Baudelaire devrait ouvrir ses portes en septembre 2018, puis dans un deuxième temps un autre Fablab ouvrira sur le quartier de la Fontaine d'Ouche.

François MONNIN
Directeur du Centre Mutlimédia

RETOUR SUR LE FORUM DES ESAT 2018 !

Le 4ème forum départemental des ESAT[1] s'est tenu le 30 janvier 2018 au Conseil Départemental de Côte-d'Or. Organisé par la MDPH[2] en partenariat avec l'ARS[3] de Bourgogne-Franche-Comté et l'ensemble des ESAT, ce forum a pour objectif de faire découvrir la diversité des activités proposées dans les ESAT de Côte-d'Or mais aussi d'informer les visiteurs sur les possibilités d'admission au sein des ESAT. Il s'adresse ainsi essentiellement aux futurs usagers d'ESAT, à leurs familles et partenaires mais aussi à tout employeur potentiel voulant faire appel aux services des ESAT.

L'ESAT PEP CBFC était à nouveau présent à ce rendez-vous important tout comme les 9 autres ESAT du département. Plusieurs travailleurs, professionnels et membres de la direction se sont relayés pour tenir le stand et accueillir les nombreux visiteurs qui se sont succédé pendant toute la journée. Deux travailleurs du Goéland (imprimerie/sérigraphie/encadrement/façonnage) ont également pu témoigner de leurs parcours et expériences lors de la table ronde qui s'est tenue l'après-midi autour de la thématique "Quel ESAT pour demain ?".

Ce forum est aussi l'opportunité de valoriser le travail et les réelles compétences professionnelles des 140 (environ) travailleurs handicapés que nous accueillons. Nous remercions encore les participants pour leur dynamisme, leur implication et l'énergie dont ils ont fait preuve pour présenter l'ESAT et leur travail !

Rendez-vous dans deux ans pour le 5ème forum !

Agnés FAISANT
Chef de service médico-social à l'ESAT PEP CBFC

UNE MARCHE POUR LA SANTÉ MENTALE

Dans le cadre des Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM) qui se sont déroulées du 12 au 25 mars 2018, autour de la thématique "Santé mentale : parentalité et enfance", l'IME a accueilli au sein de son gymnase l'action : "Marchons ensemble pour la santé mentale" afin de faire tomber les préjugés et apporter un regard neuf sur les personnes vivant avec un trouble psychique.

C'est ainsi que le lundi 12 mars 2018, plus de 300 personnes, dont 60 jeunes et professionnels de l'IME[4], se sont données rendez-vous malgré la pluie, pour un parcours pédestre de 4 kms au sein de la Combe à la serpent à Dijon. De nombreux officiels étaient présents pour l'occasion.

Les SISM s'adressent au grand public. Chaque année, citoyens, associations, organisent des actions d'information et de réflexion dans toute la France. Le Conseil Local de Santé Mentale Franco Basaglia, le Centre Hospitalier La Chartreuse, l'UNAFAM[5] et de nombreux partenaires s'associent pour informer dans le domaine de la santé mentale, contribuant notamment à la prévention et la déstigmatisation des personnes souffrant des troubles psychiques.

Sandra MOESCH
Chargée de Missions au dispositif IME-SESSAD-Services Mutualisés

TOURNOI DE VOLLEY

Le 14 février 2018, 33 élèves des 3 pôles confondus de l'IME accompagnés par 9 éducateurs sont venus participer au tournoi de volley pour clôturer le cycle.

Combativité, bonne humeur et partage furent les mots clefs de cette journée qui s'est achevée par la remise de "trophées".

Merci à tous les participants pour cette ambiance et ces moments de partage.

Marion BESSON
Secteur EPS de l'IME

[1] Établissement et Service d'Aide par le Travail
[2] Maison Départementale des Personnes Handicapées
[3] Agence Régionale de Santé
[4] Institut Médico-Éducatif
[5] Union Nationale des Amis et Familles de Malades Mentaux

REJOIGNEZ LES PEP CBFC

Pourquoi adhérer aux PEP CBFC ?

Adhérer c'est :

- aider les enfants de familles en difficulté pour le départ en classes de découvertes ou séjours vacances,
- promouvoir l'accès au sport des personnes en situation de handicap,
- participer à des actions auprès des écoles pour des activités culturelles et sportives, des voyages scolaires,
- accorder des aides exceptionnelles, ...

N'attendez plus, demandez votre bulletin adhésion 2018.

SOLIDARITÉ ÉGALITÉ CITOYENNETÉ LAÏCITÉ

afaq ISO 9001 Qualité AFNOR CERTIFICATION Secteur social et médico-social Délégation de Côte-d'Or

Délégation de Côte-d'Or
30b rue Elsa Triolet
21000 DIJON
03 80 76 63 00

Délégation du Doubs
14 rue Violet
25000 BESANÇON
03 81 25 24 00

Délégation de la Nièvre
64 rue de Marzy
58000 NEVERS
03 86 57 46 99

Délégation de l'Yonne
13 rue Théodore de Bèze
89000 AUXERRE
03 86 31 93 09

Les PEP CBFC
La solidarité en action

UNE BANQUE CRÉÉE PAR DES COLLÈGUES, ÇA CHANGE TOUT.

MA BANQUE EST DIFFÉRENTE,
CEUX QUI LA GÈRENT SONT COMME MOI.

Crédit Mutuel Enseignant

CRÉDIT MUTUEL ENSEIGNANT BOURGOGNE CENTRE
4, RUE JEANNE BARRET – LES PORTES DE VALMY 1 – 21066 DIJON CEDEX
TÉL. : 0 820 092 169 (0,119 €/MIN) – COURRIEL : CME21@CREDITMUTUEL.FR

Crédit photos : plainpicture/Fancy Images/Maskot/OJO.